

Le port de l'Abbaye à Hautmont

Dans le contexte de la réouverture de la Sambre, l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre a repris l'exploitation du port de plaisance situé à Hautmont depuis le 1er janvier 2020.

Cinquante bateaux sont amarrés au cœur de la darse qui compte 70 postes d'amarrage équipés et sécurisés. Le quai extérieur de 150 mètres s'offre aux visiteurs d'un jour ou plus. Un quai péniche avec 3 postes équipés permet d'accueillir les plus gros bateaux. Une rampe de mise à l'eau et des sanitaires complètent l'offre de services.

Le site permet aussi un séjour des camping-caristes avec 5 emplacements.

A la capitainerie, l'équipe du port - Delphine et Sébastien, veillent au bon accueil, au confort des usagers et à la surveillance des installations.

Le port de plaisance est dénommé Port de l'Abbaye, en interface avec l'abbaye Saint Pierre Saint Paul d'Hautmont, dont les bâtiments s'élèvent au-dessus de la Sambre au-delà de l'écluse.



crédit photo : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Les travaux de dragage



crédit photo : Mairie de Rejet-de-Beautieu

En préparation du Comité stratégique du 6 janvier, plusieurs points ont été réalisés avec VNF et le planning des travaux a été abordé.

Concernant plus particulièrement les travaux de dragage, ils sont menés à la fois sur les secteurs Nord et Aisne. Ce ne sont pas moins de 17 000m³ qui ont été dragués, avant une nouvelle campagne en 2021, qui représentera 38 000m³.

Toutes les conditions sont en train d'être réunies pour une ouverture pour la saison estivale 2021 !



Flyer

Fruit d'un large travail partenarial avec les offices de tourisme, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois ainsi que VNF, un flyer à destination du grand public a été réalisé, afin de sensibiliser les habitants à la réouverture de la Sambre et du canal de la Sambre à l'Oise en 2021.

Disponible dans les Offices de tourisme, et leur réseau, le flyer est également distribué dans l'ensemble des communes mouillées à compter du 6 janvier... surveillez votre boîte aux lettres !